

Ville de Tubize**URBANISME****AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme de constructions groupées (Référence permis : PU-2022/150).

Le demandeur est la SA EVILLAS dont les bureaux sont situés Petrus Huysegomstraat 6 à 1600 Sint-Pieters-Leeuw.

Le terrain concerné est situé Rue des Nerviens, 1 et 3 (lots 116 et 117) à 1480 Tubize et cadastré division 1, section C n°335P6, 335R6.

Le projet consiste à construire deux habitations unifamiliales (jumelées) aménager les abords et raccorder les habitations au réseau d'égouttage public, et présente les caractéristiques suivantes :

« Projet s'écartant du prescrit du lotissement (Réf. 105/LDC4/2014,2) pour les aspects suivants : gabarit (hauteur sous gouttière maximum) et largeurs cumulées des zones d'accès. »

Mesures de publicité réalisées sur base de l'article D.IV.40,2° du CoDT

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous pris préalablement avec l'agent traitant** durant les jours ouvrables, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Tubize, Département Cadre de vie (Cellule Urbanisme), Grand'Place 1, 1480 Tubize :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant : Mme De Col N., téléphone : 02/391.39.54, mail : info@tubize.be, dont le bureau se trouve Grand'Place 1 à 1480 Tubize.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 26 janvier 2023 au 09 février 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Tubize, Grand'Place 1 à 1480 Tubize ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@tubize.be